Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE

La lettre du réseau national des sports de nature

n° 100 octobre 2014

10 ans déjà !

> Thierry BRAILLARD, secrétaire d'État aux sports
> 2004 - 2014 : Ils l'ont dit dans la Lettre...
> Brèves du réseau

Le point de vue de...

Thierry BRAILLARD, secrétaire d'État aux sports

Je suis heureux de m'exprimer ici à l'occasion du numéro 100 de la lettre du réseau national des sports de nature. Cette lettre, maintenant bien installée dans les réseaux sportifs, est le reflet de la qualité des travaux du Pôle ressources national des sports de nature.

Ces sports de nature ont devant eux des défis à la mesure de ce qu'ils représentent dans notre société. Ils participent largement au rayonnement et au développement économique de nos régions et de notre pays, dont la variété des territoires est unique au monde.

Parce que vous acteurs des sports de nature, vous élus locaux, partagez l'amour de nos territoires et la passion de les parcourir, la France a toutes les chances de conquérir le rang de première destination mondiale pour la pratique des sports de nature et de participer ainsi à l'économie et l'emploi de nos plus belles régions. Les exemples ne manquent pas de territoires qui connaissent cet essor grâce à la valorisation des sites de pratique et grâce aux grands événements mondialement reconnus. Une des missions du Pôle ressources national des sports de nature et du réseau qu'il anime est de vous accompagner dans ce développement.

Les sports de nature doivent tendre vers trois objectifs, qui me semblent aujourd'hui nécessaires à la poursuite de leur développement maîtrisé, et ainsi contribuer à améliorer la pratique d'activités physiques pour tous :

- encourager et populariser ces pratiques, car trop souvent, peut-être du fait du prix des équipements personnels mais aussi culturellement, les sports de nature souffrent d'une accessibilité restreinte ;

- convaincre les acteurs de l'enseignement, quitte à bouleverser un peu les horaires, qu'ils doivent donner à ces sports une place plus grande à l'école. Ils sont porteurs de valeurs fortes telles que la solidarité et le respect de la nature nécessaires à la formation des élèves ;

- accompagner les sportifs des grands centres urbains, à la fois dans leur désir quotidien de pratique sportive et dans leur désir de nature en leur proposant de parcourir, et par la même de découvrir, de nouveaux espaces.

Le travail est déjà plus ou moins engagé dans les instances concernées, mais je veux ici dire mon souhait de voir arriver aux Jeux olympiques d'hiver deux sports de nature dans lesquels les sportifs français brillent :

- le ski-alpinisme, car aujourd'hui aucun sport olympique ne nous montre mieux la montagne au naturel, majestueuse. Le ski-alpinisme la valorise comme terrain de loisir, de jeu et d'exploits sportifs ;

- la raquette à neige en course qui apporterait davantage d'universalité aux Jeux d'hiver car ce serait l'arrivée programmée des grandes nations du fond et demi-fond sur cette discipline.

Enfin, les sports de nature, s'ils sont exceptionnels par le cadre qui les accueille, n'échappent pas à la précarité dans laquelle bien souvent le sport plonge le sportif de haut niveau. Le Code du travail ignore aujourd'hui les spécificités du sport de haut niveau, c'est pourquoi, j'ai demandé à Jean-Pierre KARAQUILLO de présider une mission d'information sur ce sujet. Les sports de nature y sont représentés, j'y tenais car leur particularité doit y être débattue.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CREPS rhône alpes

Pôle ressources national des sports de nature - CREPS Rhône-Alpes
BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc
Directeur de publication : François BEAUCHARD
prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr
Crédits photographiques : PRNSN
ISSN : 1958-5101

Haut niveau

N° 96 - AVRIL 2014

Ces Jeux olympiques ont été le point d'orgue de la saison 2013-2014 en étant la vitrine du ski français. Cette pratique du ski s'intègre dans une politique plus générale d'aménagement du territoire avec plusieurs finalités : la santé, l'économie, l'environnement, la cohésion sociale et bien sûr la pratique sportive de loisirs.

Fabien SAGUEZ, directeur technique national de la Fédération française de ski

Formations

N° 53 - DÉCEMBRE 2009

Ce sont des travaux tels que ceux menés sur l'emploi ou bien les enquêtes métiers conduites avec les syndicats professionnels qui déterminent pour nous les réorientations à opérer dans les cursus que nous conduisons.

Aurore IVALDI, formatrice à l'École nationale des sports de montagne (Prémanon)

Europe

N° 85 - MARS 2013

Les sports de nature et leur valorisation touristique sont au cœur des enjeux de la stratégie 2020 de l'Union européenne. Portés par l'innovation dans le développement des pratiques durables, des équipements et de la distribution touristique des destinations, ils constituent des gisements d'activité et d'emploi dans les territoires ruraux et urbains.

Gérard PELTRE, président de l'association internationale Ruralité Environnement et Développement, président du Mouvement européen de la ruralité

Handisport

N° 49 - JUIN 2009

Grâce à l'excellente dynamique associative, les sports de nature sont déjà très présents parmi les activités pour lesquelles les efforts sont entrepris pour donner plus d'autonomie sportive aux personnes en situation de handicaps.

Philippe BISSONNET, responsable du Pôle ressources national sport et handicap

Manifestations

N° 89 - SEPTEMBRE 2013

Un événementiel peut également être un formidable levier de promotion pour les activités sportives de nature, mais aussi créer une activité sociale importante autour de son organisation.

André CHAPAVEIRE, président délégué du Comité régional de développement touristique d'Auvergne

Ils l'ont dit dans la Lettre…

N° 72 - DÉCEMBRE 2011

« Avec cette campagne [sports de nature, tous dehors… !] le ministère des Sports replace l'éducatif au cœur du débat, il encourage les structures qui s'intéressent aux jeunes à s'engager dans les sports de nature. C'est un message fort et courageux à une époque où la sphère médiatique a plutôt tendance à mettre en avant le risque des pratiques et l'accidentologie. »

Lionel VIALON, conseiller technique national, chef de projet à l'UCPA

Éducatif

N° 27 - AVRIL 2007

Au-delà des multiples problèmes financiers liés à l'accessibilité et aux transports, à la formation des enseignants, nous avons à transformer les représentations et les craintes des parents, des professeurs et des chefs d'établissements et à favoriser l'adoption d'organisations scolaires souples permettant des pratiques de pleine nature qui aient vraiment du sens pour les élèves, futurs pratiquants de sports de nature.

Sylvaine DELTOUR, inspecteur d'académie, inspectrice pédagogique régionale en EPS dans l'académie de Grenoble

N° 80 - OCTOBRE 2012

Je souhaite à beaucoup d'enfants de pouvoir vivre comme moi leur passion sportive, convaincu des bienfaits et valeurs éducatives, sociales et sanitaires de la pratique des sports de nature. Quid d'une offre scolaire dès le plus jeune âge ?

Tony ESTANGUET, triple champion olympique

N° 87 - MAI 2013

La santé : un levier supplémentaire à activer ! Éducation, écologie, santé publique : au service de l'intérêt général, nos activités sont définitivement dans une logique d'utilité publique. Réseaux d'éducation environnement, sports de nature, partenaires et alliés : à nous de le faire valoir…

Isabelle LEPEUL et Jérémie MERCOIRE, co-directrice et coordinateur du Réseau École et Nature, dynamique Sortir !

N° 94 - FÉVRIER 2014

Le Conseil national de la montagne, lors de son installation le 29 avril 2013 par le Premier ministre, a souhaité que la thématique « jeunes et montagne » soit inscrite dans ses travaux prioritaires, considérant que la découverte de la montagne et la pratique des activités de pleine nature par les jeunes étaient un enjeu d'éducation et d'inclusion sociale.

Xavier CHAUVIN, chargé de mission, délégation interministérielle à l'Aménagement du territoire et à l'Attractivité régionale

Développement

N° 74 - FÉVRIER 2012

Le niveau intercommunal est le plus pertinent pour être maître d'ouvrage dans la réalisation d'infrastructures nécessaires à la pratique des activités sportives de nature car il permet d'appréhender les besoins et les projets à l'échelle de plusieurs communes tout en maintenant une approche de proximité immédiate.

Jacques VERGNE, président du réseau Sports et Territoire

N° 11 - OCTOBRE 2005

Quelles que soient leurs préoccupations de régulation sécuritaire ou environnementale et de valorisation économique, les opérateurs institutionnels et professionnels devraient donc avoir la prudence et la sagesse de ménager cette part d'autonomie dans les activités récréatives : véritables pratiques culturelles avant d'être d'éventuels produits.

Philippe BOURDEAU, enseignant-chercheur,
professeur à l'université Joseph Fourier (Grenoble)

N° 20 - SEPTEMBRE 2006

Du « plein air » aux « sports de nature » en passant par les « activités physiques et sportives de pleine nature », les différentes structures ministérielles chargées de la « Jeunesse et des Sports » ont régulièrement accordé une attention particulière à ces pratiques en continuel développement, en France, depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Jean-Pierre BOUCHOUT, inspecteur général
de la Jeunesse et des Sports

Pratiques-Pratiquants

N° 81 - NOVEMBRE 2012

Nous avons énormément à partager sur le plan sportif et économique, ces secteurs se complètent, s'inspirent, s'entraident et collaborent, c'est la grande famille des sports de nature.

Franck LAPORTE - FAURET, directeur d'EuroSIMA,
l'association européenne des industriels des sports de glisse

N° 92 - DÉCEMBRE 2013

Il est important d'avoir en tête que les sports de plein air concentrent l'essentiel des innovations dans le sport des trente dernières années.

Renaud VASCHALDE, analyste « industrie du sport »
pour la société d'études NPD en Europe

N° 99 - SEPTEMBRE 2014

À chaque lettre qui arrive sur ma boîte mail, je lis d'abord « en égoïste », avant de transmettre à l'ensemble des moniteurs d'escalade et de canyon adhérents du syndicat. Dans nos activités de passionnés, ce qui signifie parfois un certain repli sur nous-mêmes, il est utile et rafraîchissant de s'ouvrir sur d'autres disciplines, sur d'autres problématiques. Un exemple parmi tant d'autres : la lettre de décembre 2012 portant sur les littoraux… Et pourtant que d'enseignements à tirer pour nos falaises et canyons, eux aussi particulièrement sensibles aux problèmes environnementaux.

Bertrand LAGRANGE, directeur technique du Syndicat national
des professionnels de l'escalade et du canyon

N° 40 - SEPTEMBRE 2008

Unique, fragile et non extensible, la nature a besoin de toutes les bonnes volontés, et sportifs comme écolos doivent pouvoir se retrouver pour défendre l'espace de prédilection qu'ils ont en commun.

Roger ESTÈVE, délégué adjoint du Conservatoire du littoral
et des rivages lacustres

Espaces, sites et itinéraires

N° 5 - FÉVRIER 2005

La CDESI est une nouvelle aide à la décision au service du sport. La construction des PDESI relatifs aux sports de nature permet désormais une large conciliation des usages, ainsi que la rencontre et le travail en synergie de tous les acteurs impliqués dans la gestion des espaces naturels.

Edwige AVICE, présidente du CNAPS, ministre déléguée
à la Jeunesse et aux Sports (1981-1984)

N° 62 - DÉCEMBRE 2010

Force est de constater que les responsables et pratiquants des activités sportives sont relativement sensibilisés aux enjeux de protection et sont souvent les premiers à expérimenter ces approches.

Laurent GERMAIN, chargé de mission patrimoine naturel à
l'Agence des aires marines protégées

N° 57 - MAI 2010

Il est indéniable que les éducateurs ont un rôle privilégié dans la sensibilisation des clients à l'espace naturel et, encore plus, au respect des différences entre les usagers.

Anne-Sophie DUMORTIER, chargée d'études à
l'Observatoire régional des métiers
Provence - Alpes - Côte d'Azur

N° 71 - NOVEMBRE 2011

L'échelon départemental se confirme en tant que niveau de pilotage le plus adapté pour appréhender cette problématique comme un véritable outil de développement de la filière « sports de nature » mais aussi des territoires.

Yannis AMEZIANE, chef du projet CDESI/PDESI au service
des sports du conseil général de l'Isère

ACTUS

Encourager les activités subaquatiques responsables

La Fédération Française d'Étude et de Sport Sous-Marins (FFESSM) continue d'œuvrer au développement responsable des activités subaquatiques. Après l'adoption des 10 engagements de la FFESSM pour le développement durable, elle lance le label Écosub®. Il s'agit de promouvoir les actions exemplaires en matière de promotion des valeurs du sport, de santé, d'accessibilité, d'éducation à l'environnement ou de science participative menées par les structures qui proposent des activités subaquatiques. Pour accompagner la mise en place de ce label, la FFESSM lance le Trophée des activités subaquatiques responsables, afin de récompenser trois clubs pour leur démarche particulièrement innovante. Il sera chaque saison décliné autour d'une thématique forte.

www.ffessm.fr

Valorisation éducative du refuge

Organisé par la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Rhône-Alpes, en partenariat avec le Réseau d'Éducation à l'Environnement à la Montagne Alpine (REEMA), et la Coordination Montagne le stage de formation *Valorisation éducative du refuge dans le cadre de randonnées itinérantes avec des mineurs* s'est déroulé du 8 au 10 septembre 2014 dans le Parc national de la Vanoise. Il a réuni quatorze participants, prescripteurs d'activité aux expériences variées. Ce type de formation répond aux objectifs fixés par la politique du ministère en charge des Sports et de la Jeunesse en matière de valorisation éducative des activités sportives de nature. Elle concourt également à l'atteinte des objectifs fixés par des programmes et documents cadres tels que le programme Montagne 2040 et la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) 2015-2020. Le bilan positif de ce stage invite à reconduire l'opération. Pour cela il est nécessaire de trouver des ressources financières partagées et un espace de dialogue entre acteurs « Jeunes & Montagne ».

www.sportsdenature.gouv.fr

« Surfer un art de vivre » au service de la réinsertion

Un partenariat entre le service pénitentiaire d'insertion et de probation du Morbihan, le centre pénitentiaire de Lorient-Ploemeur et l'École nationale de voile et des sports nautiques a permis de faire découvrir à des personnes placées sous main de justice la pratique du surf et sa philosophie de vie. Le surf incarne une philosophie de vie basée sur l'humilité, le sens de l'effort et la jouissance du moment présent. Ces valeurs sont des atouts indéniables à la construction d'une insertion réussie et durable. Ainsi un stage d'initiation à un groupe de détenus s'est déroulé au printemps dernier. Cette initiation a fait l'objet d'une évaluation des futurs moniteurs de surf dans le cadre de leur formation au brevet professionnel, évaluation à laquelle ont participé les stagiaires détenus. Le groupe a découvert la pratique du surf et tout ce qu'elle implique (respect de l'environnement, effort, plaisir...). Cette action partenariale a pu se mettre en place sans engagement de deniers publics.

www.sportsdenature.gouv.fr

Votre avis nous intéresse !

Après 100 numéros de la lettre du réseau national des sports de nature, le Pôle ressources national des sports de nature souhaite recueillir vos avis et commentaires sur cette publication.

Vos réponses nous permettront de mieux connaître vos besoins et vos envies en matière d'information, et de faire évoluer cette lettre pour mieux répondre à vos attentes. Les résultats vous seront communiqués en décembre 2014.

Ce questionnaire, qui vous demandera moins de 3 minutes, nous semble indispensable à l'évolution de la Lettre, outil structurant du réseau national des sports de nature.

RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE

Le VTT au service du développement du territoire des Monts d'Ardèche

En septembre dernier, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a inauguré la Grande Traversée (GT) de l'Ardèche à VTT, soit 150 km à parcourir. Cet itinéraire est un atout pour le développement économique et touristique, dont dépendent de nombreux prestataires du territoire. Ce projet, financé par la région Rhône-Alpes, est le fruit d'un partenariat avec le syndicat de la montagne ardéchoise, le département de l'Ardèche, les communautés de communes et les communes traversées, ainsi que les moniteurs professionnels et les techniciens des fédérations de vélo pour la mise en place du balisage sur l'itinéraire et sa promotion. Parallèlement le territoire des Monts d'Ardèche s'est vu attribuer le label Geopark, une douzaine de géosites sont inclus dans le parcours de la GT VTT de l'Ardèche.

www.parc-monts-ardeche.fr

Erasmus+ : appel à propositions

L'appel à propositions 2015 pour le programme Erasmus+ est lancé. La somme allouée au volet sport est de 16,8 millions d'euros. Cette année la Commission européenne a ouvert quatre appels à propositions dont deux permettent de financer des partenariats collaboratifs ou des manifestations européennes dans le cadre de la Semaine européenne du sport qui aura lieu en septembre 2015.

EN KIOSQUE

Carnets du développement Sports et loisirs de nature

Le comité régional de développement touristique d'Auvergne propose à travers ses Carnets du développement des outils d'aide à la décision et à l'action. Le dernier né de la collection a pour ambition d'offrir, aux territoires et prestataires d'activités auvergnats, les clés pour structurer et organiser l'offre de pleine nature, indispensable pour gagner en attractivité. Ils y trouveront des pistes, conseils et outils pour aller plus loin dans la performance de leur offre et contribuer plus efficacement au développement de l'économie liée à cette filière en Auvergne.

http://pro.auvergne-tourisme.info

Escalade au naturel dans les Hautes-Pyrénées

Ce topoguide « escalade et biodiversité » se veut exemplaire et innovant dans le sens où il s'appuie sur la volonté des acteurs locaux de mutualiser les enjeux sportifs, environnementaux, pédagogiques et les bonnes pratiques. Il est le fruit d'une collaboration entre le comité départemental de la montagne et de l'escalade des Hautes-Pyrénées, le conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et la ligue de protection des oiseaux/réseau Pyrénées vivantes, orchestré par le conseil général des Hautes-Pyrénées...

À VENIR

4 - 7 novembre 2014

Cadre juridique des sports de nature - Droits des sports de nature - niveau 1

Stage de formation inscrit au plan national de formation du ministère en charge des Sports. CREPS Rhône-Alpes - Vallon Pont d'Arc (Ardèche)

www.sportsdenature.gouv.fr

20 novembre 2014

Emploi au service du développement de la pratique sportive de nature

6e journée technique du réseau national des sports de nature - CREPS Toulouse Midi-Pyrénées (Haute-Garonne). Inscription gratuite. Le nombre de places est limité.

www.sportsdenature.gouv.fr

20 - 23 novembre 2014

7th International Mountain and Outdoor Sports Conference (IMOSC)

Prague (République Tchèque)

www.imosc.org

20 - 23 novembre 2014

Forum international des métiers de montagne

Chambéry (Savoie)

www.metiersmontagne.org

Proposez une actualité ! Abonnez-vous à la lettre !

Formulaires disponibles rubrique « La Lettre » www.sportsdenature.gouv.fr